




PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DES DONATRICES ET DES DONATEURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

L'Université de Moncton est fière de rendre hommage à ses donatrices et à ses donateurs dont la générosité lui permet de poursuivre ses objectifs de développement et d'excellence.

Vous trouverez ci-dessous les détails de notre programme de reconnaissance des donatrices et des donateurs – volet **individus**. Les paliers de reconnaissance sont calculés d'après le total des dons faits par une même personne. Toute donatrice ou tout donateur peut choisir de garder l'anonymat. Nous respectons la confidentialité de toutes nos donatrices et tous nos donateurs.

DÉSIGNATIONS ET MONTANT MINIMUM DU DON PAR CATÉGORIE*	CERCLES				ORDRE DES RÉGENTS ET DES RÉGENTES*** <i>R</i>			
	Cercle émergence 25 à 999 \$	Cercle du doyen 1 000 \$ à 4 999 \$	Cercle du recteur 5 000 \$ à 9 999 \$	Cercle héritage don différé documenté**	Membre 10 000 \$ à 19 999 \$	Officier 20 000 \$ à 29 999 \$	Compagnon 30 000 \$ à 99 999 \$	Ambassadeur 100 000 \$ et plus
Faculté : 10 millions \$ (fonds de dotation)				◇				✓
Chaire d'études, de recherche ou institut en sciences pures et appliquées : 5 millions \$ (fonds de dotation)				◇				✓
Chaire d'études, de recherche ou institut en sciences humaines : 4 millions \$ (fonds de dotation)				◇				✓
Chaire en fiducie : 750 000 \$				◇				✓
Nouveau bâtiment : 2 millions \$ ou 20 % du coût de construction				◇				✓
Bâtiment existant : 2 millions \$ ou 20 % de la valeur ou 50 % des coûts de rénovation				◇				✓
Amphithéâtre ou salle de spectacle de 400 places ou moins : 500 000 \$				◇				✓
Section d'édifice (halls, ailes, annexes, foyers) : 500 000 \$				◇				✓
Amphithéâtre ou salle de spectacle de 200 places ou moins : 250 000 \$				◇				✓
Salle de cours : 100 000 \$				◇				✓
Salle de séminaires : 50 000 \$				◇			✓	✓
Salle de lecture (bibliothèque) : 25 000 \$				◇		✓	✓	✓
Espace extérieur : coût d'aménagement et d'entretien (reconnaissance selon la valeur du projet)			✓	◇	✓	✓	✓	✓
Fonds de bourses permanent : 25 000 \$				◇		✓	✓	✓
Prix permanent : 10 000 \$				◇	✓	✓	✓	✓
Bourse annuelle : à partir de 500 \$	✓	✓	✓	◇	✓	✓	✓	✓
Prix annuel : à partir de 250 \$	✓	✓	✓	◇	✓	✓	✓	✓

PALIER DE RECONNAISSANCE VOLET INDIVIDUS

MARQUES DE RECONNAISSANCE	CERCLES				ORDRE DES RÉGENTS ET DES RÉGENTES*** 			
	Cercle émergence 25 à 999 \$	Cercle du doyen 1 000 \$ à 4 999 \$	Cercle du recteur 5 000 \$ à 9 999 \$	Cercle héritage don différé documenté**	Membre 10 000 \$ à 19 999 \$	Officier 20 000 \$ à 29 999 \$	Compagnon 30 000 \$ à 99 999 \$	Ambassadeur 100 000 \$ et plus
Plaque de désignation d'espace*			✓	◇	✓	✓	✓	✓
Inscription au tableau de reconnaissance de l'Université (trois campus)					✓	✓	✓	✓
Certificat, médaille dorée avec ruban doré et épinglette en or								✓
Certificat, médaille dorée avec ruban bleu et épinglette dorée et bleue							✓	
Certificat, médaille argentée avec ruban bleu et épinglette argentée et bleue						✓		
Certificat, médaille cuivrée avec ruban bleu et épinglette bronze et bleue					✓			
Investiture à l'Ordre des Régents et des Régentes					✓	✓	✓	✓
ÉVÉNEMENTS								
Cérémonie de reconnaissance de désignation*				◇	✓	✓	✓	✓
Invitation aux cérémonies d'investiture de l'Ordre des Régents et des Régentes et de l'Ordre du Chancelier					✓	✓	✓	✓
Invitation à certaines activités spéciales de l'Université				✓	✓	✓	✓	✓
COMMUNICATIONS								
Rapport annuel aux donatrices et aux donateurs					✓	✓	✓	✓
Publication de la nouvelle et photo de la cérémonie d'investiture sur le site Web de l'Université					✓	✓	✓	✓
Mention dans le rapport annuel de l'Université					✓	✓	✓	✓
Inscription à la Liste d'honneur sur le site Web de l'Université	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
CORRESPONDANCE								
Carte de remerciement : 25 à 499 \$	✓							
Lettre de remerciement : 500 \$ et plus	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Carte d'anniversaire					✓	✓	✓	✓
Abonnement à certaines publications de l'Université (sur demande) : 500 \$ et plus	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Reçu officiel	✓	✓	✓	◇	✓	✓	✓	✓

◇ Reconnaissance à titre posthume

* En vertu de la *Politique pour l'appellation des installations physiques, des fonds de dotation, des fonds en fiducie et autres entités à l'Université de Moncton* :

http://www.umoncton.ca/enbref/files/enbref/wf/politique_appellation_2016.pdf

** Don testamentaire ou désignation de l'Université de Moncton comme bénéficiaire d'une police d'assurance vie ou d'un portefeuille financier (ex.: REER, FERR) au décès.

*** Dépliant d'information disponible sur demande.

Campus d'Edmundston

Université de Moncton
Pavillon Simon-Larouche
165 boul Hébert
Edmundston NB E3V 2S8
☎ 506.737.5000
☎ 506.737.5373
✉ devumce@umoncton.ca
www.umoncton.ca/umce

Campus de Moncton

Université de Moncton
Pavillon Léopold-Taillon, local 358
18 av Antonine-Maillet
Moncton NB E1A 3E9
☎ 506.858.4130 ou 1.888.362.1144
☎ 506.858.4108
✉ developpement@umoncton.ca
www.umoncton.ca/dons

Campus de Shippagan

Université de Moncton
Pavillon Irène-Léger
218 boul J.-D.-Gauthier
Shippagan NB E8S 1P6
☎ 506.336.3400, poste 3424
☎ 506.336.3434
✉ aaaumcs@umcs.ca
www.umoncton.ca/umcs